



Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 31 MARS 2022**

N°D2022_028

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION 1001 PATTES
POUR LES FRAIS LIES A LA GESTION DE L'ALSH DE VILLAINES-LES-
ROCHERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022**

Date de convocation : le 25 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 8
Nombre de conseillers votants : 50

Le trente-et-un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Séverine HEFTI-BOYER, Marlène LABRUNIE, Josiane LE BRONEC, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Romain DEGUFFROY, Eric DELHOMMAIS, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAUULT, Alain JAOUEN, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT
Olivier BOUSSOU donne pouvoir à Séverine HEFTI-BOYER
Christel DUCLOS donne pouvoir à Jean-Luc CADIOU
Alain ESNAULT donne pouvoir à Stéphanie LEFIEF
Sylvie GINER donne pouvoir à Béatrice TILLIER
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE
Pierre LATOURRETTE donne pouvoir à Laurent RICHARD
Didier LAUMOND donne pouvoir à Frédéric GRILLET

Conseillers communautaires absents excusés :

Bénédicte BEYENS, Stéphane de COLBERT, Emmanuel DUFAY, Patrick NATHIE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADIOU

Touraine Vallée de l'Indre confie à l'association 1001 Pattes les missions de service public afférentes à l'exploitation de l'ALSH extrascolaire/périscolaire de Villaines-les-Rochers, ainsi que les séjours accessoires rattachés aux habilitations DDCS.

Dans le cadre de sa mission, l'association est conventionnée avec la Communauté de communes pour la mise en œuvre de la politique éducative de Touraine Vallée de l'Indre sur la commune de Villaines-les-Rochers.

A cet effet, la Communauté de communes verse une contribution financière correspondant aux budgets prévisionnels de chaque activité.

Le budget prévisionnel 2022 proposé par l'association 1001 Pattes est le suivant :

ALSH	Prévisionnel 2022
VILLAINES-LES-ROCHERS	70 809 €
Déficit 2021	201 €
TOTAL	71 010 €

Les **éléments clés** fournis par l'association à prendre en compte pour examiner leur demande sont les suivants :

- Pour 2022, le prévisionnel présenté tient compte de la mise en place des séjours accessoires pour l'été dans les mêmes conditions qu'en 2019 ;
- Les charges de fonctionnement pédagogiques ont été remises au niveau de 2019 malgré la baisse du nombre d'actes prévu ;
- Les produits des familles et des prestations de la CAF (PSO) sont augmentés de 14 % par rapport à 2021 en raison de la hausse de fréquentation des mercredis et vacances et cela malgré la baisse des tarifs périscolaires ;

Les actes réalisés pour l'ALSH périscolaire et extrascolaire de Villaines-les-Rochers sont les suivants :

Année	Actes réalisés	
2019	Réels (déclaration CAF)	29 093
2020	Réels (déclaration CAF)	30 624
2021	Réels	20 433
2022	Prévisionnel	23 787

L'association prévoit une baisse de fréquentation sur l'accueil périscolaire et une hausse sensible pour les mercredis et l'extrascolaire.

Année	Effectifs moyens			
	Périscolaire Matin	Périscolaire Soir	Périscolaire Mercredis	Extrascolaires Hors camps
2019	17 enfants	24 enfants	17 enfants	20 à 36 enfants
2020	15 enfants	20 enfants	14 enfants	19 à 31 enfants
2021	11 enfants	17 enfants	12 enfants	23 à 36 enfants
2022	10 enfants	16 enfants	13 enfants	21 à 35 enfants

L'association demande une subvention d'un montant de 71 010 € sur son budget prévisionnel 2022 soit environ 2,99 € par acte réalisé. A titre d'information la subvention 2021 s'élevait à 62 582,61 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 2019.11.B.3.3. en date du 21 novembre 2019 approuvant la convention d'objectifs conclue entre Touraine Vallée de l'Indre et l'association 1001 Pattes ;

VU la convention d'objectifs signée le 22 novembre 2019 ;

VU l'avenant n°1 à la convention d'objectifs, signé le 13 juillet 2021, conformément à la délibération n° 2021.07.A.1.1.4. en date du 8 juillet 2021 ;

CONSIDERANT la demande de subvention de l'association 1001 pattes en date du 27 janvier 2022 ;

CONSIDERANT le résultat déficitaire sur l'année 2021 d'un montant de 201 € TTC, constaté par l'association 1001 Pattes, formalisé dans le cadre de la demande de subvention 2022 ;

CONSIDERANT les prévisions inscrites au budget primitif 2022 de 63 271 € ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** un 1^{er} acompte du budget prévisionnel à l'association 1001 Pattes, pour assurer les frais liés à la gestion de l'ALSH de Villaines-les-Rochers, sur la période péri et extra-scolaire 2022, soit un montant de 53 257,50 € comme suit :

ALSH	Prévisionnel 2022	Versement du 1 ^{er} acompte (Soit 75%)
VILLAINES-LES-ROCHERS	71 010 €	53 257,50 €

Pour extrait conforme,

